

DEC180284DR10

Décision portant nomination de M. Emmanuel Salomon aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant création de l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) et nommant M. Frédéric Leroux en qualité de directeur ;

Considérant que M. Emmanuel Salomon a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 14 au 16 mai 2013 et du 11 au 13 juin 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Emmanuel Salomon, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention dans l'unité mixte UMR7042 intitulée Laboratoire d'Innovation Moléculaire et Applications (LIMA) à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Emmanuel Salomon exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Emmanuel Salomon est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 19 janvier 2018




Le directeur de l'unité
Frédéric Leroux

Frédéric LEROUX
Directeur
UMR 7042 - LIMA
UNISTRA - UHA - CNRS

Le Délégué Régional

Visa du délégué régional du CNRS



Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

La Présidente de
l'Université de Haute-Alsace

Le Président de
l'Université de Strasbourg



Michel PENEKEN

Visa de la Présidente de l'Université de Haute Alsace



C. GANGLOFF-ZIEGLER

